Du 3 AU 10 JUILLET 2023

FFvolley
Comité
Loire Atlantique

9me édition

Stage Sportif

- Pension complète
- Activités sportives et sorties
- Jeunes de 12 à 17 ans, & de tout niveau
- Séance d'entrainement (Volley et Beach-volley)

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site du comité :
https://www.comite44volleyball.org/summer-volley-camp

Summer Camp Volley 44

Le Comité Départemental de Volley 44 propose un stage d'été de volley, dirigé par une équipe d'animation et une équipe technique performante dans le domaine du volley.

La ville du **Pouliguen** vous accueille ainsi sur la côte avec :

- Un hébergement agréé Jeunesse & Sport : à 500m du centre-ville. Des séances d'entraînements tous les jours en gymnase.
- Du beach-volley sur la plage se situant à 200m,
- Des loisirs et activités adaptés et pour tous les goûts
- Des sorties diverses et variées

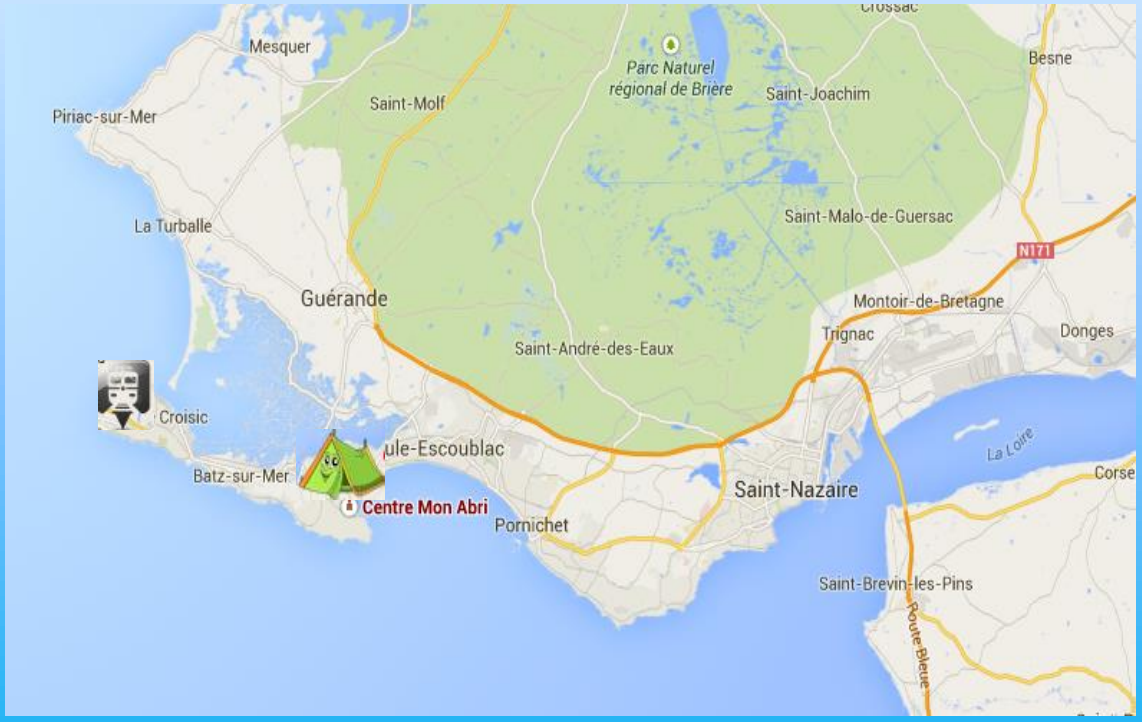

9ème EDITION

▶ TYPE DE SEJOUR

Le comité propose un seul type de séjour. En effet, ce stage est en pension-complète ; il comprend donc hébergement, restauration et toutes les activités.

▶ CONDITIONS D'ACCES

Le séjour est ouvert aux garçons et aux filles :

✓ Âgés de 12 à 17 ans

✓ Débutants ou joueurs confirmés

✓ Licenciés FFVB, à l'UNSS ou dans une autre fédération

▶ ACCUEIL

Un circuit de navette est prévu pour réceptionner les stagiaires à la gare du Pouliguen .

Les parents peuvent, bien évidemment, amener leur(s) enfant(s) directement au centre.

▶ JOURNEE TYPE

- 8h30 – Petit Déjeuner
- 9h30/11h30 – Entrainement
- 12h – Repas
- 12h45/13h45 – Détente, temps libre
- 14h/16h – Entrainement ou activités (suivant groupe)
- 16h-18h – Entrainement ou activités (suivant groupe)
- 18h/19h15 – Détente, temps libre
- 19h30 - Repas

▶ ENTRAINEMENTS DE VB.

Sous la conduite de l'équipe technique de haut niveau, les séances sont organisées en groupes de stagiaires homogènes.

Ces séances auront lieu au gymnase du Pouliguen avec un programme riche et varié :

- Préparation physique
- Technique et tactique
- Organisation offensive et défensive
- Matchs et tournois

▶ BEACH VOLLEY

Les séances de Beach-Volley auront lieu sur la plage du Nau.

Lors de ces entraînements, les stagiaires apprendront les spécificités du Beach-Volley et pourront se confronter lors de tournois.

▶ LOISIRS & ACTIVITES

En complément des entrainements de Volley-Ball et de Beach-Volley trois activités seront proposées. Voici des exemples de loisirs qui peuvent se dérouler dans la journée :

- Canoë-kayak
- Paddle
- Escape Game
- Bowling
- Tournois sportif

En plus des loisirs des sorties, des soirées sont mis en place :

- Karaoké
- Soirée dansante

(sous réserve des disponibilités et de la météo)

▶ L'EQUIPE D'ANIMATION

Elle est composée d'animateurs diplômés BAFA/SD, BAFD, STAPS. Cette équipe va mettre en place toute l'animation ainsi que toutes les activités annexes pendant les temps libres et bien sûr en fonction des souhaits des stagiaires.
La surveillance est assurée 24h/24. De plus pour les petits bobos un(e) assistant(e) sanitaire est présent(e) et est chargé(e) de veiller sur la santé de tous les stagiaires.

▶ L'EQUIPE TECHNIQUE

Elle est composée d'entraîneurs diplômés BEES, BE, DEJEPS. Reconnue dans le monde du Volley-Ball régional, elle a les qualifications nécessaires pour la pratique et l'enseignement du Volley. Les entraînements en salle et sur sable seront assurés par cette équipe.

▶ HEBERGEMENT

Il se fera au centre de vacances Mon Abri, situé au Pouliguen. Les stagiaires seront logés dans des chambres équipées de 2 à 5 lits. Il est situé au coeur d'un parc clos de 6000 m2 et à 200 mètres de la plage du Nau.

▶ RESTAURATION

De manière générale, les repas seront pris au sein du réfectoire du centre. Il se pourra que certains repas n'y soient pas pris, si une sortie à la journée est prévue (pique-nique). Les repas sont adaptés et équilibrés grâce à l'équipe technique du centre de vacances qui sera en lien direct avec l'équipe des cuisines.

▶ TRANSPORT

Pendant toute la durée du stage, tous les déplacements (gymnase, sorties…) sont assurés grâce à la location de 2 minibus.

▶ RECOMPENSES

L'inscription au tournoi permet l'obtention d'un tee-shirt à l'effigie du stage. De nombreuses récompenses seront offertes tout au long du stage.

FFvolley
Comité
Loire Atlantique

Pièces à fournir

Summer Camp Volley

□ Le dossier d'inscription rempli

□ L'autorisation parentale remplie

□ Le certificat médical rempli (par le médecin)

□ La fiche sanitaire remplie

□ L'attestation de brevet de natation remplie
Accompagnée de : □ La photocopie du brevet de natation (signé par le maître-nageur)

□ L'autorisation de droit à l'image remplie

□ Les conditions générales d'inscriptions signées par le responsable légal et le stagiaire avec la mention « lu et approuvé »

Dossier d'inscription

Photo

FFvolley Comité Loire Atlantique

Summer Volley Camp

Le stage sportif du Comité Départemental 44 de Volley-ball

(1 feuille d'inscription par enfant)

Dates	Prix
Du 3 au 10 juillet 2023	500,00 €

Stagiaire	Coordonnées du stagiaire
Nom : …….	Adresse : ……...
Prénom : ……	Code postal : …….
Sexe : □ Masculin □ Féminin	Ville : ……
Date de naissance : …. / …. / ……..	E-mail : …….
N° de Licence :…….	N° téléphone : …. / …. / …. / …. /….
Taille du tee-shirt : □ 10 ans □ 12 ans □ XS □ S □ M □ L □ XL □ XXL	

Informations responsable légal

Responsable légal du stagiaire : □ père □ mère □ tuteur □ tutrice

Nom : …… / Prénom : …….

Adresse : ……...

Code postal : ……. / Ville : ……..

Téléphone domicile : …. / …. / …. / …. /…. □* E-mail : …….

Téléphone mobile : …. / …. / …. / …. /…. □* N° de Licence du parent (si besoin) : ……..

Téléphone travail : …. / …. / …. / …. /…. □*

* Cocher le téléphone à joindre en cas d'urgence

Niveau de pratique sportive

Nom club (si volley) : ……..

Niveau : □ départemental □ régional □ national □ autre -préciser : ……

Catégorie : ……...

Sécurité sociale (dont dépend l'enfant)

Nom : ……...

Adresse : ……..

N° SS : ……..

Nom mutuelle : ……

Adresse mutuelle : ……...

Assurances

Avez-vous une assurance de Responsabilité Civile ? □ Oui □ Non

Si oui, N° Police : ……..…….

Nom et adresse de la compagnie d'assurance :

…….....

Accueil

☐ J'emmène mon enfant directement au centre de vacances du Pouliguen

☐ Bénéficier du service de navette (gratuit)*. Mon enfant arrivera à la gare du Pouliguen et se rendra au centre grâce au service navette mis en place par l'équipe

*Cette navette sera présente sur une plage horaire à la gare du Pouliguen .

Comité Départemental 44 de Volley Ball
Summer Volley Camp 44
44, rue Romain Rolland / 44100 Nantes
Volley44@orange.fr - 02 40 20 04 32 / 06 73 46 34 02

Déclaration du chef de famille

Pour être admis au Summer Volley Camp 44, cette déclaration devra être obligatoirement remplie et signée par le responsable légal de l'enfant.

Je soussigné(e) : …… □ père □ mère □ tuteur □ tutrice

Autorise le directeur du Summer Volley Camp 44 :

1. Faire soigner mon enfant et à faire pratiquer les interventions d'urgences suivant les prescriptions du médecin.
2. Je m'engage à régler les frais médicaux m'incombant même si je bénéficie d'une mutuelle.
3. En cas de raison de renvoi pour des raisons d'inadaptation, je m'engage à prendre en charge les suppléments dus à un retour individuel ainsi que les frais d'un moniteur accompagnant
4. J'autorise mon enfant à participer à toutes les activités du Summer Volley Camp 44 et notamment l'exercice du canoë, de la voile, de l'accrobranche, du vélo … si le certificat médical le permet.

J'ai versé un acompte de 150,00 € et je m'engage à régler le solde avant le départ (chèque bancaire ou postal à l'ordre du : « Comité Départemental de Volley Ball de Loire-Atlantique » ou Chèques Vacances ANCV).

A …….. Le ……..

Signature du responsable légal :

Comité Départemental 44 de Volley Ball
Summer Volley Camp 44
44, rue Romain Rolland / 44100 Nantes
Volley44@orange.fr - 02 40 20 04 32 / 06 73 46 34 02

Autorisation parentale
Pour mineurs

Summer Volley Camp

Après avoir pris connaissance des conditions générales d'inscriptions et de fonctionnement du séjour Summer Volley Camp 44,

Je soussigné(e), (nom & prénom) ……..

Résidant à : …….

Agissant en qualité de responsable légal du stagiaire : ……..

Participant au Summer Volley Camp 44
□ Du 03 au 10 juillet 2023

Autorise mon enfant à pratiquer les sports et activités sélectionnés par le Summer Volley Camp 44 dans le cadre de ce stage sportif.

A …….. Le ……..

Signature du responsable légal :

Comité Départemental 44 de Volley Ball
Summer Volley Camp 44
44, rue Romain Rolland / 44100 Nantes
Volley44@orange.fr - 02 40 20 04 32 / 06 73 46 34 02

FFvolley
Comité
Loire Atlantique

Certificat médical

Summer Volley Camp

Je soussigné Docteur ……..

certifie avoir examiné à ce jour :

M. / Mlle / Mme : ……...

et le/la déclare apte à la pratique de toutes activités sportives.

Date : …. / …. / ……..

Signature du représentant légal :

Date : …. / …. / ……..

Signature et cachet du médecin :

Comité Départemental 44 de Volley Ball
Summer Volley Camp 44
44, rue Romain Rolland / 44100 Nantes
Volley44@orange.fr - 02 40 20 04 32 / 06 73 46 34 02

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

DOCUMENT CONFIDENTIEL

Joindre obligatoirement la copie du carnet de vaccination

NOM DU MINEUR : .....

PRENOM : .....

DATE DE NAISSANCE : ...../...../.....

SEXE : M ☐ F ☐

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles concernant votre enfant (l'arrêté du 20 février 2003 relatif au suivi sanitaire des mineurs en séjour de vacances ou en accueil de loisirs).

1-VACCINATION (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations)

VACCINATIONS OBLIGATOIRES	Oui	Non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Coqueluche	
Tétanos				Haemophilus	
Poliomyélite				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
				Hépatite B	
				Pneumocoque	
				BCG	
				Autres (préciser)	

SI LE MINEUR N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION.

2-RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MINEUR

Poids : .....kg ; Taille : .....cm (informations nécessaires en cas d'urgence)

Suit-il un traitement médical pendant le séjour ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice). **Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.**

ALLERGIES : ALIMENTAIRES ☐ oui ☐ non
MEDICAMENTEUSES ☐ oui ☐ non
AUTRES (animaux, plantes, pollen) : ☐ oui ☐ non
Précisez .....

Si oui, joindre un **certificat médical** précisant la cause de l'allergie, les **signes évocateurs** et la **conduite à tenir.**

Le mineur présente-t-il un **problème de santé, si oui préciser** ☐ oui ☐ non

.....
.....
.....

3-RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

Port des lunettes, de lentilles, d'appareil dentaire ou auditif, comportement de l'enfant, difficultés de sommeil, énurésie nocturne, etc…

.....
.....
.....
.....

4-RESPONSABLES DU MINEUR

Responsable N°1 : NOM : ..... PRÉNOM : .....
ADRESSE :..... .....
....
TEL DOMICILE ..... TEL TRAVAIL.....
TEL PORTABLE : .....

Responsable N°2 : : NOM : ..... PRÉNOM : .....
ADRESSE :..... .....
....
TEL DOMICILE ..... TEL TRAVAIL.....
TEL PORTABLE : .....

NOM ET TEL MEDECIN TRAITANT : .....

Je soussigné(e)....., responsable légal du mineur, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire. J'autorise le responsable de l'accueil de loisirs à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires selon l'état de santé de ce mineur.

Date : Signature :

Brevet de natation

Summer Volley Camp

Le Summer Volley Camp organisant des activités liées au milieu aquatique se doit d'obtenir les certificats de natation des stagiaires.

Je soussigné(e) (nom & prénom) : …….

Responsable légal du stagiaire : …….

☐ Atteste que mon fils / ma fille sait nager (photocopie du certificat de natation OBLIGATOIRE à joindre au dossier d'inscription)

☐ Atteste que mon fils / ma fille ne sait pas nager et ne pourra donc pas participer aux activités nautiques

A …….. Le ……..

Signature du responsable légal :

Comité Départemental 44 de Volley Ball
Summer Volley Camp 44
44, rue Romain Rolland / 44100 Nantes
Volley44@orange.fr - 02 40 20 04 32 / 06 73 46 34 02

FFvolley
Comité
Loire Atlantique

Droit à l'image

Summer Volley Camp

Dans le cadre du Summer Volley Camp 44, nous sommes amenés à utiliser des photos des stagiaires (pour le journal, le site internet, dans les différentes publications de la structure et, éventuellement, à l'occasion de reportages télévisés). Il ne s'agit pas de photographies individuelles d'identité mais de photos de groupe ou bien de vues montrant des enfants en activité.

En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille.

La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents pour cette utilisation. Aussi, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir remplir le talon ci-dessous.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des images est sans aucun but lucratif et sans publication de nom de famille (prénom seulement). Un refus de votre part aura pour conséquence, soit d'écarter votre enfant lors des prises de vue, soit de masquer son visage.

Je soussigné(e) (nom & prénom) : …….

Responsable légal du stagiaire : ……..

☐ Autorise

☐ N'autorise pas

les adultes professionnels et bénévoles de la structure à utiliser les photos de notre enfant cité ci- dessus, prises au cours du stage.

A …….. Le ……..

Signature du responsable légal :

Comité Départemental 44 de Volley Ball
Summer Volley Camp 44
44, rue Romain Rolland / 44100 Nantes
Volley44@orange.fr - 02 40 20 04 32 / 06 73 46 34 02

Conditions générales Inscription & règlement

Summer Volley Camp

Article 1 : objet

Le Comité Départemental de Loire Atlantique de Volley-ball est une association loi 1901 sans but lucratif. L'organisation des stages d'été s'inscrit dans la liste des manifestations mises en œuvre par l'association dans le cadre de son projet, pour développer la pratique du volley-ball. Le présent document a pour but d'en préciser les règles.

Article 2 : inscriptions

Les stages sont ouverts aux enfants de 12 à 17 ans, d'un niveau débutant ou confirmé. Ils doivent être licenciés en Loire Atlantique à la FFVB ou être enfant de parent licencié. L'inscription se fait par internet. Sur le site du Comité Départemental 44 de Volley-ball, une page pour le Summer Volley Camp lui est réservée. Vous y trouverez tous les documents à remplir et à nous renvoyer accompagnés de l'acompte avant la fin de la période d'inscription. Tout dossier incomplet se verra être refusé. Si le nombre total des dossiers complets reçus est supérieur à 36, nous serons amenés à effectuer un tirage au sort.
A noter que le dossier d'un jeune engagé pour toute compétition Beach Volley pendant cette période sera rejeté.
La période d'inscription est fixée du 10 février au 10 mars 2023.
Nous vous communiquerons de la recevabilité de votre dossier sous les 2 semaines suivantes; dossier retenu, en liste d'attente ou non retenu.

Entre 21 et 15 jours avant le début du séjour, Summer Volley Camp 44 vous fera parvenir par mail votre convocation ainsi que le trousseau conseillé et le déroulement du séjour.

Article 3 : tarifs

Les tarifs comprennent l'hébergement, la restauration, l'encadrement, les activités, les assurances (exceptées les assurances annulation et assistances rapatriement), les frais administratifs.
Ils ne comprennent pas le voyage entre le domicile et le lieu du camp, les dépenses à caractère personnel (argent de poche). Le séjour proposé est en pension complète au prix de 500€ TTC/semaine.

Article 4 : règlement

Un acompte de 30% est demandé lors de l'inscription; par chèque, il sera encaissé lors de la réception du dossier ou par virement. Le solde est à régler 21 jours avant le début du camp soit le **lundi 12 juin 2023**.
Toute inscription à moins de 30 jours du début du stage entraîne le règlement total du prix du séjour. Le règlement peut se faire par virement, chèque et/ou par chèques vacances ANCV.
Votre IBAN : FR76 1027 8361 7600 0122 2840 146 BIC : CMCIFR2A

Article 5 : annulation

Pour organiser ces stages, le Comité départemental 44 Volley-ball (CD44VB) réserve et paye l'hébergement pour accueillir les stagiaires et gère l'ensemble des dossiers. En conséquence, en cas d'annulation pour quel motif que ce soit CD44VB prélèvera sur les arrhes versées un pourcentage correspondant aux frais générés par l'annulation.
Annulation du fait du participant :
Toute annulation doit être effectuée par écrit (courrier, mail) et entraîne les pénalités suivantes :

- A plus de 30 jours du départ : acompte retenu (30% du séjour)
- De 30 à 15 jours du départ : 50% du prix du séjour
- A moins de 15 jours du départ : 100% du prix du séjour Nous ne mettons pas en place d'assurance annulation.

Article 6 : accueil et départ

L'accueil des stagiaires se fait le 1er jour du stage soit le **lundi 3 juillet 2023 à 10h30**. Les responsables légaux des stagiaires peuvent les amener directement sur place ou bénéficier du service de navette (gratuit) à la gare la plus près du centre de vacances, à savoir Le Pouliguen. Pour la fin du stage il en sera de même. Le départ du centre se fera **le lundi 10 juillet 2023 à 17h.**

Article 7 : transport

CD44VB vous propose un service de navette gratuite pour aller chercher les stagiaires venant par le train dans la gare la plus proche du centre de vacances. Les navettes resteront 2 heures à la gare. C'est à la charge des responsables légaux des stagiaires voulant venir en train de trouver un train arrivant dans cette plage horaire*.
CD44VB n'est pas responsable de tout retard, grève ou tout autre événement indépendant de sa volonté.

- *La plage horaire sera communiquée le plus vite possible*

Article 8 : santé

Les responsables légaux pour les mineurs doivent informer le CD44VB des traitements ou des particularités d'ordre médical qui les touchent via la fiche sanitaire. En s'inscrivant, ils certifient être à jour de leurs vaccins et posséder l'autorisation médicale à la pratique du volley-ball. Ils autorisent le directeur du stage ou la personne responsable, à tout mettre en œuvre en cas d'urgence, pour faire pratiquer les traitements et interventions qui peuvent être reconnus médicalement nécessaires.

Article 9 : frais médicaux

Dans l'hypothèse d'une avance de frais médicaux pour un stagiaire durant le séjour, CD44VB facturera le montant aux parents ou aux responsables légaux du stagiaire. La feuille de soins vous sera envoyée dès réception du règlement.
En cas de séjour écourté dû à des soins de plus d'un jour, il n'y aura aucun remboursement sur le séjour.

Article 10 : hébergement & restauration

Le CD44VB se charge de la réservation de l'hébergement ainsi que de la restauration.
Le camp se déroulera au centre de vacances Mon Abri, situé au Pouliguen. Les stagiaires dormiront dans des chambres équipées de 2 à 5 lits. Il est situé au cœur d'un parc clos de 6000 m2 et à 200 mètres de la plage du Nau.
De manière générale, les repas sont pris au sein du réfectoire du centre. Il se peut que certains repas n'y soient pas pris. si une sortie à la journée est prévue, dans ce cas des pique-niques seront préparés.
Les repas sont adaptés et équilibrés grâce à l'équipe technique qui est en lien direct avec l'équipe des cuisines du centre de vacances.

Article 11 : activités

Les activités proposées dans le cadre du Summer Volley Camp pourront faire l'objet d'une modification par la direction si cette dernière juge impératif un tel changement, et ce quelles que soient les circonstances. L'activité modifiée sera remplacée par une activité de nature équivalente.

Article 12 : séjours écourtés

En cas de séjour écourté dû à un renvoi du participant hors raison sanitaire, le voyage retour ainsi que les frais de voyages d'un accompagnant seront à la charge des parents ou du responsable légal. Un renvoi pour raisons disciplinaires, ainsi que l'abandon du séjour ou son interruption volontaire du plein gré du participant ne pourra donner lieu à aucun remboursement quant à la période réalisée.

Article 13 : responsabilité

CD44VB est responsable de plein droit vis-à-vis du participant de la bonne exécution et du bon déroulement du séjour, et des obligations résultant du contrat, que ces obligations soient à exécuter par le Summer Volley Camp ou par ses fournisseurs ou prestataires de services sélectionnés, sans préjudice de son droit de recours contre ces deux derniers.
La responsabilité de CD44VB prend fin dès la reprise en charge du ou des stagiaire(s) par son ou ses parents ou le représentant légal mentionné dans les documents remis lors du début du séjour.

Article 14 : réserves

CD44VB peut se voir, en cas de circonstances exceptionnelles (sécurité des participants, conditions météorologiques) dans l'obligation de modifier le programme ou les activités. Dans ce cas, une solution alternative et équivalente sera proposée et ne pourra donner lieu à aucune réclamation ou indemnisation financière.
CD44VB peut refuser ou s'exonérer de sa responsabilité en apportant la preuve que la mauvaise exécution, l'inexécution ou la modification de tout ou partie du contrat est imputable soit à un fait imprévisible d'un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues au contrat, soit au participant, soit à un cas de force majeure, y compris des conditions météorologiques exceptionnelles.
La responsabilité du CD44VB ne peut être engagée en cas de perte, détérioration ou vol d'effets personnels du participant (y compris les appareils et accessoires technologiques du type : téléphones portables, appareils photographiques numériques, ipod, mp3, casques...). CD44VB se réserve le droit de ne pas accueillir tout participant ne présentant pas l'ensemble des documents demandés le jour du départ, et ce sans remboursement.

Article 15 : respect d'autrui

Les participants aux séjours se doivent d'avoir une attitude correcte et respectueuse envers les animateurs, les entraîneurs, les autres participants, les prestataires de services et toutes autres personnes qu'ils pourraient être amenés à côtoyer durant le séjour. La destruction, la détérioration volontaire de bien d'autrui, le vol, les agressions verbales ou physiques sont totalement proscrites et entraîneraient de fait l'exclusion immédiate du participant, sans possibilité de remboursement.
La citoyenneté, le respect et l'ouverture vers autrui sont des règles essentielles lors de nos stages. De même, le non-respect des règles élémentaires de sécurité durant les activités ou lors de la vie quotidienne du séjour, et le non-respect de l'ensemble de la réglementation intérieure du CD44VB entraîneraient l'exclusion du participant.

Article 16 : assurances

Le CD44VB est couvert par une assurance encadrant la totalité du séjour. Il n'existe pas d'assurance annulation et assistance rapatriement lors du Summer Volley Camp.
Nous vous invitons également à contacter et vérifier vos propres contrats d'assurances afin que le stagiaire soit bien assuré et d'éviter les doublons de souscription.

Article 17 : besoin d'informations, de précisions :

Comité Départemental de Loire Atlantique de Volley-Ball
Maison des sports bâtiment C - 44 Rue Romain Rolland 44100 Nantes
Téléphone : 02 40 20 04 32 / 06 73 46 34 02 Adresse mail : volley44@orange.fr

Fait le : …. / …. / …….. à :……

Signature du stagiaire	Signature du responsable légal
(précédée de la mention « lu et approuvé »)	*(précédée de la mention « lu et approuvé »)*